

# Rapport de la surintendante et des surintendants

## I N T R O D U C T I O N

*Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles: Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc: de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps.*

Matthieu 28, 18-20

En 1998, nous, en tant qu'Eglise, avons répondu à une préoccupation formulée dans le rapport des surintendants en nous donnant quatre ans pour que la moitié de nos activités réalisées en paroisses soient orientées vers l'extérieur. Depuis, nous avons régulièrement entendu de la bouche de paroissiennes et paroissiens, que cet objectif les motivait à se demander comment atteindre d'autres personnes. Certains ont commencé à lancer très concrètement de nouvelles activités dirigées vers l'extérieur. D'autres paroisses ont essayé de montrer que ce qu'elles faisaient remplissait déjà cette fonction. Pour étayer cette démarche, quelques-uns ont cité la phrase de Dietrich Bonhoeffer «L'Eglise ne peut être Eglise que si elle est présente pour les autres» ou la mission que nous a confiée le Christ: «Allez, de toutes les nations faites des disciples».

C'est là notre défi: faire connaître l'évangile du Christ aux gens et en faire des disciples. C'est là notre service, notre engagement, notre mission et le but de notre action. Mais qui sont ces gens que nous voulons atteindre? Où sont ces gens qui attendent uniquement que quelqu'un les réunisse? Où de nouvelles églises peuvent-elles être fondées? Faut-il s'adresser à nos concitoyens et concitoyennes étrangers, aux hispanophones, aux lusophones, aux Africaines et Africains qui vivent parmi nous ou aux sans-papiers? Et que dire des nantis? Comment toucher des personnes qui ont tout? L'appel de Jésus vaut aussi pour le jeune homme riche lorsqu'il dit: «Suis-moi ...»

Nous nous trouvons dans ce questionnement en tant que croyantes et croyants, que membres et amis de l'Eglise évangélique méthodiste, que pasteures et pasteurs, que collaboratrices et collaborateurs, qu'Eglise et que Cabinet. Si nous avons choisi d'axer la conférence de cette année sur le thème de l'implantation d'églises, ce n'est pas pour répondre à un vœu pieu, ou parce que nous craignons pour notre existence. Non, nous voulons le faire parce que proclamer l'évangile à d'autres personnes et les inviter à devenir

des disciples fait partie de la mission et de la nature de notre Eglise. C'est l'appel de Jésus qui nous motive à fonder et à refonder des églises.

Il est évident que notre action est toujours incomplète et que sa concrétisation implique que, régulièrement, nous cherchions ensemble la voie à suivre. Certains projets ont abouti, d'autres non. En tant qu'Eglise évangélique méthodiste, nous avons des possibilités dont nous pouvons nous servir et des difficultés que nous devons surmonter. En toutes choses, nous redécouvrons cependant la promesse que le Christ nous a laissée: «Vois, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps».

C'est là la source de notre espérance et notre assurance dans la recherche des chemins que nous avons parcouru hier, que nous parcourons aujourd'hui et que nous voulons parcourir demain. Le présent rapport montre quelques-uns de ces chemins qu'en tant qu'Eglise nous avons emprunté hier, sur lesquels nous marchons actuellement et que nous continuerons à suivre à l'avenir:

1. le chemin confiant de la fondation d'églises
2. le chemin réjouissant des pasteurs jeunesse en formation
3. le chemin clarificateur de la politique du personnel décidée par le Cabinet
4. le chemin constructif de la fusion en France
5. le chemin contradictoire de l'organisation de la Conférence annuelle
6. le chemin utile de la responsabilisation et de la solidarité des circonscriptions
7. le chemin enrichissant de la communauté de service
8. le long chemin d'un évêque.

Nous rendons ainsi également compte à la Conférence annuelle de la réalisation des objectifs de notre travail, présentés dans notre dernier rapport, auxquels nous en ajoutons un nouveau pour l'année à venir:

***Dans le cadre d'une retraite, le Cabinet souhaite établir un règlement d'interprétation de notre travail en tant qu'Eglise et définir pour ces prochaines années les principaux domaines d'action dans lesquels nous devons progresser et faire nos preuves. Si nous le jugeons utile, nous solliciterons pour ce faire la participation de membres d'autres organes.***

La formulation de cet objectif est née du constat que ces dernières années plusieurs de nos circonscriptions et paroisses avaient fusionné. Si nous avons admis que certaines de nos paroisses et nos circonscriptions avaient nettement rapetissé, nous avons aussi reconnu là une évolution de la société. Autrefois, il suffisait d'une personne pour donner l'école du dimanche; elle rendait fidèlement ce service dimanche après dimanche pendant des décennies. Aujourd'hui, il faut en moyenne quatre personnes par groupe, chaque personne souhaitant ne pas intervenir plus d'une fois par mois – et l'équipe s'agrandit chaque année. Résultat: nos communautés ont besoin de plus de monde pour exécuter les mêmes activités. Au "niveau intermédiaire" de la Conférence annuelle, nous avons fort utilement réaménagé, par le biais de regroupements et de réorganisations, plusieurs organes (Connexio, Formation et conseils, Takano, Commission pour les ministères ordonnés). Au plan des œuvres indépendantes, nous, en tant qu'EEM, avons enfin – après une longue décennie – digéré les

conséquences financières du centre Alfa et de l'hôtel Viktoria. Avec les projets de pasteurs jeunesse et d'implantation d'églises, nous voulons donner à l'EEM un nouvel élan pour l'avenir. Reste la question de savoir comment la Conférence annuelle dans son ensemble pourra renforcer clairement son travail dans les paroisses et les œuvres en faveur du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui et que Dieu aime tant, quelles sont les impulsions dont nous avons besoin à cet égard, comment nous pouvons nous investir dans cette tâche, dans quelle voie nous devons nous engager et comment nous devons nous organiser.

## **1 . L E C H E M I N C O N F I A N T D E L A F O N D A T I O N D ' E G L I S E S**

### **1.1 Historique**

Le thème de „l'implantation d'églises“ n'a rien de nouveau. C'est un sujet récurrent dans toute communauté chrétienne qui ne vit pas uniquement pour elle-même, mais aspire à transmettre l'évangile à un maximum de personnes. Ce qui est nouveau, c'est qu'il ait été choisi comme thème de la Conférence annuelle 2005 et devienne ainsi une préoccupation pour toute l'Eglise? Comment en est-on arrivé là?

En 1999, plusieurs pasteurs auxquels ce sujet tenait particulièrement à cœur, ont créé un groupe de travail intitulé „implantation d'églises“ qui fut intégré à la Commission pour la mission intérieure et la diaconie. Les membres du nouveau groupe de travail étaient avant tout touchés par la naissance de nouvelles communautés dans de nombreux pays situés à l'Est de notre Conférence centrale et en Allemagne. Le rapport soumis par le groupe de travail à la Conférence annuelle 1999 déclarait ainsi:

*Quelques pasteurs se sont réunis dans le but de (re)fonder des paroisses EEM en Suisse. Nous nous efforçons d'atteindre cet objectif dans deux directions: soit raviver et renforcer des stations extérieures (de préférence grâce à un ou une missionnaire – pasteur ou laïque – sur place), soit fonder une nouvelle communauté EEM à partir d'un cercle de maison existant. Le but de ces implantations d'églises reprend le but général applicable partout dans l'Eglise: Faire connaître à des personnes extérieures aux communautés actuelles l'évangile du Christ.*

Le 11 septembre 1999, une réunion de fondateurs d'églises a été organisée à Soleure. Ce groupe de travail a accompagné plusieurs projets, comme par exemple ceux de Büren a. A., Granges, La Lenk, Interlaken et Embrachertal.

De l'été 2000 à l'été 2001, Marc Nussbaumer a effectué un séjour dans l'Arizona (USA), dans le cadre d'une année sabbatique et d'une formation continue. Les expériences ont été consignées dans un rapport intitulé „Nouveaux horizons“ (NdT: en allemand uniquement), dans lequel il reconnaît que certaines convictions considérées comme justes par les communautés de l'époque ne sont plus valables aujourd'hui. Les églises

dynamiques vivent des choses différentes. „Les paroisses qui ont un avenir aident les gens à découvrir concrètement que Dieu peut les changer.“ La paroisse doit être prête à se laisser remodeler par Dieu, elle doit être prête à écouter Dieu et à faire ce qui semble impossible. En été 2001, Matthias Fankhauser, alors en congé de formation, s’est penché sur les raisons de la croissance de certaines communautés en Scandinavie, en Hollande, en Allemagne et en Suisse. Ses conclusions ont été publiées sous le titre „Parce qu’il y a quelque chose qu’ils font juste!“ Toutes ces paroisses en expansion avaient en effet un point commun, à savoir un cœur rempli d’un feu ardent pour Dieu et les personnes de leur entourage. Marc Nussbaumer et Matthias Fankhauser ont tout deux reçu une affectation leur permettant de mettre leurs expériences en pratique et de refonder des paroisses en leur donnant une nouvelle orientation.

A l’issue d’un entretien avec le Cabinet, au cours duquel ils ont raconté leurs expériences et présenté leurs idées, l’on est arrivé à la conclusion que l’implantation d’églises devait être le thème central de la Conférence annuelle 2005. Le Cabinet a alors formé un groupe de projet composé de Marc Nussbaumer, de Matthias Fankhauser et de trois personnes représentant respectivement le Cabinet, le Comité directeur de l’Eglise et le secteur CH/F de Connexio. Ce groupe a été chargé d’élaborer à l’intention de la Conférence annuelle, un projet incluant les aspects financiers du processus et proposant comment exploiter au mieux les synergies, par exemple par le biais d’une collaboration avec l’EEM allemande. Le rapport de ce groupe de projet est annexé au présent rapport (annexe 1).

## **1.2 Développement paroissial dans les districts**

Il est évident que chaque communauté désire grandir. Cela vaut aussi pour chacune des circonscriptions de notre Conférence annuelle. Les différences résident dans les mesures choisies par les circonscriptions ou les paroisses pour parvenir à ce but. Elles résident également dans l’efficacité des mesures introduites. Le développement d’une paroisse implique en outre la présence de la bonne personne et d’hommes et de femmes qui soutiennent le processus enclenché; et il dépend de l’action de Dieu. Si les paroisses présentées ci-après ont toutes introduit des mesures importantes ou de portée générale, destinées à servir au développement paroissial, leur point commun était aussi que la réussite ou l’échec du projet ne reposait pas uniquement sur une personne ou une mesure définie, mais sur une multitude de choses, petites et grandes.

### **Paroisse de Zurich 4**

La paroisse de Zurich 4 a suivi l’évolution typique d’une paroisse du centre ville: dans les années 60 et 70, de nombreux membres et amis ont quitté la ville pour ses faubourgs. Leur lien avec le quartier abritant la chapelle s’est

logiquement rompu. Au début des années 90, des jeunes ont cependant constaté que les sans-abris qui se pelotonnaient sous le porche de l'église, à l'abri du vent, avaient quelque chose de commun avec eux, qui se rendaient au sous-sol pour se réunir entre adolescents et jeunes adultes et prier ensemble. Un repas 'spaghetti' a alors été lancé et des jeunes adultes se sont rassemblés dans des logements communautaires du quartier avant de fonder une communauté diaconale: les chrétiens ne devaient pas seulement célébrer les cultes ensemble, mais aussi vivre ensemble et être présents pour les gens du quartier. Le Christ a ainsi pris de nombreux visages. Le travail a ensuite été étendu aux jeunes et aux enfants. Entre-temps, l'activité sociale et diaconale et le travail d'évangélisation ont reçu le nom de 'NetZ4' et sont clairement considérés comme faisant partie du travail paroissial. La communauté elle-même a traversé une crise, la nouvelle partie du travail paroissial imprégnant petit à petit toute la paroisse. Comment concilier l'ancien et le nouveau? Que faire de la "station extérieure" d'Altstetten? Des discussions éreintantes mais clarificatrices ont abouti à la conclusion que la communauté diaconale et le travail paroissial devaient être réunis de facto. Le culte, les activités sociales et diaconales et l'évangélisation ont désormais lieu sous le même toit. Et il a été décidé de se détacher d'Altstetten et d'en faire une circonscription indépendante, dotée de son propre pasteur. Les deux paroisses ont su exploiter leur nouvelle liberté de mouvement et se développent de manière positive.

### **3x3 – Région de Lenzbourg**

Il y a quelques années, la région de Lenzbourg comptait deux circonscriptions (Rupperswil et Lenzbourg) regroupant quatre petites paroisses. Le Cabinet a alors confié à Thomas Matter et Marc Nussbaumer une affectation commune pour les deux circonscriptions. Avec amour, foi et espérance, ces deux pasteurs ont développé les priorités d'une vision à partir de laquelle ils souhaitaient réaliser un travail paroissial orienté vers l'avenir. Nous étions d'avis que les deux circonscriptions étaient capables et prêtes à accepter cette possibilité de réorientation. Les personnes des différentes paroisses ont en effet commencé à parler des fondements de leur foi et à étudier les valeurs à la base de leur vie paroissiale. Résultat: les quatre cultes furent réunis en un seul, car il n'y avait pas suffisamment de monde pour mener dans toutes les communautés un programme parallèle pour les enfants et les adolescents. La valeur attribuée à l'"accueil des familles" était clairement supérieure à celle attribuée au "maintien de la situation existante". Suite à cette étape, les gens se sont de moins en moins demandé ce que la communauté voulait. La principale préoccupation consistait davantage à reconnaître ensemble quel était le chemin vers lequel Dieu appelait la paroisse. L'idée qui est née de cette réflexion et qui conduit la paroisse aujourd'hui est celle de Jésus près du puits. Il y rencontre la Samaritaine venue chercher de l'eau. Les paroissiennes et les paroissiens veulent former une communauté dans laquelle des personnes telles que la Samaritaine puissent, auprès du Christ, étancher leur soif de vie. C'est ainsi que des projets liés au puits ont vu le jour: la paroisse organise par exemple des

cultes dans des lieux où les gens viennent apaiser leur soif pendant leurs loisirs. La paroisse a choisi de s'orienter non pas d'après ses propres préoccupations mais d'après sa mission, qu'elle a formulée comme suit: nous voulons ensemble rencontrer les gens de telle manière qu'ils puissent établir, célébrer et approfondir une relation libératrice avec le Christ. Certaines personnes ne suivent pas cette nouvelle tendance et c'est normal. Lorsque l'on exprime clairement ce pourquoi une église est là, il y a toujours des gens qui préfèrent s'engager dans une autre partie de la mission; et d'autres qui se laissent interpellés et participent au projet.

## **Embrachertal-Flaach**

La circonscription était formée de trois paroisses: Embrach et Rorbas rassemblaient chacune environ 20 personnes au culte, Flaach environ 40. Toutes trois souffraient de leur petitesse et du sentiment de culpabilité à l'idée d'avoir failli à leur mission. Elles osaient à peine se tourner vers l'extérieur et affichaient une grande résignation. Du fait que les trois communautés réalisaient chacune un programme paroissial complet, elles étaient toutes constamment débordées.

En 1994, le changement de pasteur a conduit à un „temps de jachère“, durant lequel les paroisses ont préféré ne rien organiser de nouveau, mais investir dans la proclamation de la parole.

En 1997, il a été décidé de lancer un processus de fixation d'objectifs. Les premiers signes paraissaient prometteurs: une fois par mois, les paroisses célébraient un culte commun à toute la circonscription afin de renforcer l'identité de celle-ci. L'objectif ne fut pas atteint, mais les cultes de circonscription servirent de terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes cultuelles – ce qui s'avéra très utile. Les trois paroisses reçurent le mandat de préparer un „pas réalisable dans les six prochains mois en direction de personnes éloignées de l'église“. Cette idée fut comme un déclic: les communautés commencèrent à se demander ce dont leur entourage avait besoin et les équipes chargées de la direction de l'église prirent la responsabilité du projet. Embrach – qui était au départ la paroisse la plus faible et la plus résignée – créa ainsi la 'Table de 12' sur le modèle de 'Imbiss 54' à Zurich.

Dans un deuxième temps, la fusion des paroisses de Rorbas et d'Embrach fut envisagée. Cette étape se révéla révélee difficile. Les responsables cherchèrent donc de l'aide auprès du groupe Formation de l'EEM (aujourd'hui Formation et conseils). Ils s'adressèrent également au Cabinet, car la création de quelque chose de nouveau impliquait forcément un renforcement en personnel à Embrach. Rorbas et Embrach fusionnèrent et la chapelle de Rorbas fut vendue. Si beaucoup durent faire le deuil du passé, cette étape vers un travail commun devint peu à peu un chemin d'espérance. Matthias Fankhauser a été engagé comme collaborateur pour le développement paroissial missionnaire et Connexio CH/F a apporté une contribution financière à titre d'aide de départ.

„Nous aimons Dieu de tout notre cœur et nous voulons que d'autres apprennent à le connaître. Nous voulons être une communauté solide présente pour les autres et nous aider les uns les autres à devenir semblables à Jésus.“ C'est ainsi que la paroisse se considère aujourd'hui. Beaucoup de choses ont bougé. Les heures et les formes des cultes ont changé. Les expériences avec la semaine pour enfants et la semaine de camp en famille ont donné le courage d'oser des choses nouvelles, telles que le cours de 40 jours intitulé „Vivre avec une vision“. Ce cours a conduit non seulement à ce que des personnes extérieures à l'église reçoivent une nouvelle vision de vie, mais aussi à ce que des chrétiens de longue date se fixent de nouvelles priorités. La coopération entre les deux collaborateurs à plein temps s'avère très fructueuse. Car le mouvement ne s'est pas arrêté à la vallée d'Embrach, il a aussi entraîné la communauté de Flaach, dont l'histoire dépasserait le cadre du présent rapport – mais Daniel Eschbach pourra vous en parler. Avec le recul, on reconnaît avec gratitude qu'une grande partie de ce chemin est l'œuvre de l'action et de la conduite de Dieu.

### **Paroisse de La Lenk (circonscription Gstaad-Lenk)**

La paroisse de La Lenk fait partie de la circonscription de Gstaad-Lenk. Bien que les deux paroisses ne soient distantes que de 30 km, le logement pastoral se trouve à Gstaad, ce qui fait que la paroisse de La Lenk a toujours été considérée comme une station extérieure. Grâce à un engagement intense des laïques, la communauté s'est cependant de plus en plus comportée comme une paroisse indépendante, qui ne faisait pas forcément les mêmes choses que celle de Gstaad. Fin 1995, La Lenk a eu l'idée de créer le centre „Löwen“. La paroisse voulait acheter l'auberge „Löwen“ afin de déplacer ses activités au centre du village et d'instaurer, par la gestion d'un restaurant, un lien entre la paroisse et le village. La grande salle du „Löwen“ était utilisée par la paroisse comme salle de culte et les autres locaux comme salles pour la jeunesse et le travail paroissial. Cet objectif et cette vision communs ont aidé la communauté à croître. Malheureusement, l'exploitation n'est jamais devenue rentable et la gestion du restaurant a du être abandonnée. Presque simultanément, plusieurs responsables de la paroisse ont décidé de créer leur propre communauté. Grâce à la vision toujours commune selon laquelle la paroisse devait être là pour le village, la plus grande partie des paroissiens est cependant demeurée unie et continue aujourd'hui à vivre l'édification de la communauté, malgré quelques revers...

### **Circonscription de Belp**

Il y a quelques années encore, Belp faisait partie de la circonscription de Berne-Lukas. La construction de l'église et le départ de la pasteure pour Belp permirent de mettre l'accent sur la croissance de la communauté de Belp. La fusion de toutes les circonscriptions de la ville de Berne conduisit alors à une division de la circonscription de Berne-Lukas; la paroisse de Lukas devint

une partie de la circonscription de Berne et Belp est désormais une circonscription indépendante, dont le but est d'atteindre, d'ici quelques années, son autonomie, tant au niveau du personnel qu'au plan financier. En raison de cette concentration du travail sur Belp, la paroisse ne cesse de grandir et recommence à se heurter à un problème de place.

### **Circonscription de Lyss**

La circonscription de Lyss se compose de trois paroisses: Lyss, Büren a.A. et Aarberg. Büren et Aarberg ont essayé d'engager une personne supplémentaire afin de promouvoir le développement paroissial. Le Cabinet a ainsi affecté à Aarberg un second pasteur co-financé par Connexio Suisse-France. Cette stratégie n'a cependant pas amené le résultat espéré. L'année dernière, ce poste a été supprimé lors de l'assemblée de circonscription.

La même mesure, introduite dans la même circonscription, a abouti à un autre résultat. A Büren a. A., un laïque a accru son pourcentage de travail au fur et à mesure que la paroisse grandissait. Au départ, il n'était pas engagé par l'Eglise, mais payé par un groupe de donateurs. Il y a deux ans, son engagement à 80 % a été officiellement entériné par le Cabinet et par l'assemblée de circonscription. Dans l'intervalle, la paroisse n'a cessé de se développer.

### **Granges**

La paroisse de Granges a longtemps fait partie de la circonscription de Soleure. En raison de la perte de vitesse de cette communauté, la circonscription a décidé de vendre l'immeuble et de cesser le travail mené à Granges. La paroisse voisine de Büren a.A. a alors eu envie de créer une nouvelle communauté à Granges. Un couple se sentant appelé à accomplir cette tâche, son engagement bénévole et le projet d'implantation d'église ont été votés et acceptés par l'assemblée de circonscription. Le projet a donc démarré, en collaboration avec l'Eglise et la circonscription de Soleure. C'est ainsi qu'un travail en petits groupes a été lancé afin que de nouvelles personnes adhèrent à la communauté. Bien qu'il soit encore trop tôt pour savoir si une paroisse sera vraiment créée à Granges, le travail se poursuit.

### **Paroisse de Meiringen**

La paroisse de Meiringen fait partie de la circonscription d'Interlaken. Il y a environ quinze ans, le Cabinet lui a affecté un pasteur pour la première fois. Le travail s'est surtout développé dans le domaine des enfants (Flambeaux) et il a fallu louer des locaux supplémentaires. Il y a quatre ans, la communauté a décidé que tous poursuivraient désormais le travail paroissial ensemble dans de nouveaux locaux. Un immeuble a été acheté dans le quartier industriel situé près de la gare et le travail a été déplacé à cet endroit. Ce changement a apporté son lot d'incertitudes. Tous les membres de la paroisse n'arrivaient en effet pas à se faire à la vente de la vieille



chapelle en pierre. Un pasteur a été affecté à 50% à Meiringen afin de mener à bien un projet de développement paroissial sur dix ans, cette période ayant été définie afin d'éviter de constamment devoir justifier les résultats du travail de développement. Connexio Suisse-France a participé au financement de ce projet. Aujourd'hui ces dix ans ne sont pas encore écoulés, mais après quelques départs compréhensibles dans la paroisse, la situation ne donne pas (encore) de signes de véritable croissance.

### **Circonscription de Schlatt**

Au départ, la circonscription de Schlatt possédait deux bâtiments sur la colline de Längenberg: une maison à Niedermuhlern (avec logement pastoral) et une chapelle à Schlatt. La circonscription a décidé de concentrer le travail sur Schlatt. La chapelle a été agrandie et des locaux supplémentaires ont été construits pour la jeunesse. A la retraite du pasteur, la paroisse a accepté de demeurer une année sans pasteur. Les expériences réalisées durant cette année ont été tellement positives que la vacance a été prolongée de six mois. De nombreux laïques et deux pasteurs à la retraite s'engagent bénévolement dans la paroisse et celle-ci se développe. Régulièrement, de nouvelles personnes empruntent le chemin qui conduit à la chapelle reculée de Schlatt. Les réponses au sondage 'Koinonia' ont fait état d'une forte croissance dans les huit domaines concernés.

### **Fleurance dans le Gers**

Début des années 1980, un couple de Fleurance assiste aux réunions se déroulant sur Lecture et prennent ainsi contact avec le pasteur Waechter. Un pasteur missionnaire de la Fédération des Eglises Evangéliques Baptistes (FEEB) de Toulouse collabore pour des cultes. C'est en avril 1985 que l'Union de l'Eglise Evangélique Méthodiste (UEEM) envoie la famille Petithory à Fleurance pour une mission d'évangélisation et pastorale. 20 ans après la dynamique de l'évangélisation reste encore très forte. Elle se fait par des actions ponctuelles d'évangélisation, par des distributions de tracts, ventes de calendriers, des concerts, cultes dans une maison de retraite, une présence sur le marché, une vitrine sur la rue. Elle se fait aussi par l'engagement social de certains membres dans la cité, par les bonnes relations avec la mairie et d'autres églises chrétiennes.

Les personnes viennent de toute la région (jusqu'à 60 km). Peu de Gersois pur et dur, des personnes modestes socialement (généralement) mais avec quelques personnes qui 'sortent du lot'. Actuellement nous pouvons compter avec 30 à 40 personnes au culte le dimanche. L'activité d'enfant au travers de l'association Tipi Ardent est un élément dynamisant pour la communauté. Trois groupes d'école du dimanche fonctionnent, un groupe de jeunes.

La croissance et l'ouverture de l'église se sont réalisées au travers de crises identitaires aboutissant au départ d'un nombre important de membres anciens. Mais cette crise a ouvert la porte de l'église pour que d'autres

puissent y entrer et se sentir bien. Sans doute que toute croissance passe par de telles crises! Aujourd'hui l'église de Fleurance est à la recherche de locaux plus grands.

## **Mont-de-Marsan**

En 1987, un groupe de chrétiens fait appel à l'UEEM pour l'envoi d'un pasteur, demande à laquelle il est fait suite pour renforcer et développer un travail dans le Sud-Ouest de la France (après Agen et Fleurance).

En 1989, l'Union achète (grâce au soutien financier de l'église en Suisse) une ancienne coopérative agricole, bâtiment qui sera transformé en salle de culte, appartement et presbytère.

Aujourd'hui, l'église est bien implantée dans la ville: elle est reconnue par les autorités civiles et religieuses, elle collabore dans le cadre d'une association loi 1901 «Bible et culture» dans divers projets d'évangélisation: grand jeu biblique en plein air, concert Gospel, conférences, exposition sur la Bible. Elle participe à la semaine pour l'unité des chrétiens, avec les différentes églises chrétiennes de l'agglomération.

Les trois églises méthodistes du sud-ouest sont solidaires entre elles. Malgré les longues distances, quatre fois par an, ont lieu des échanges de chaires, des pastorales communes et un programme de réflexion pour les trois conseils d'église.

Elle rassemble une vingtaine de personnes au culte et compte 10 membres inscrits, également avec des activités jeunesse. La croissance est lente et là aussi des crises successives ont affaibli et bloqué le développement de l'église. Mont-de-Marsan est une ville marquée sociologiquement par l'arrivée et le départ de nombreux militaires, des sportifs... qui se joignent à l'église un temps, avant de repartir plus loin.

## **Narbonne**

Depuis 1995 un petit groupe de personnes, certains membres de l'Eglise Méthodiste de France (EMF), se réunit pour faire des cultes et des études bibliques: Ils invitent à leurs cultes et réunions des amis attirés par leur esprit évangélique. Ils font appel à l'EMF pour créer une nouvelle communauté, projet qui se concrétise entre 1997 et 1999 et connaît une certaine extension, la presque totalité de ses fidèles ou de ses sympathisants venant de petites églises (charismatique, baptiste, pentecôtiste, mais aussi ERF).

La responsabilité de l'église est confiée à un pasteur issu de l'UMC, Steven Lloyd, missionnaire en France et soutenu par des dons de certaines églises des USA. Un conflit entre ce pasteur et le président de la communauté provoquera la scission et le départ du pasteur et de la communauté d'avec l'EMF.

Aujourd'hui tout est mis en œuvre pour redémarrer une nouvelle association, une nouvelle communauté sur Narbonne avec le soutien des autres églises de l'EMF (sans la présence d'un pasteur ou d'un missionnaire sur place).

### **St-Jean-de-Valériscle**

Est un petit village d'environ 750 habitants, à une quinzaine de kilomètres d'Alès, très défavorisé sur le plan social (chômage, drogue). C'est en 1996 que Pascal Maurin, colporteur biblique, sur la demande des responsables de l'EMF, est venu s'installer avec son épouse à Alès pour commencer un travail auprès de la population et des enfants dans la banlieue d'Alès. Suite à la distribution de traités dans le village de St-Jean-de-Valériscle, un travail a pu s'y développer. Dans un complexe immobilier en location, ils ont pu aménager une salle comme lieu de culte et également créer un entrepôt de meubles pour venir en aide à des personnes dans le besoin. L'association Agapé, responsable de ce travail social, organise des activités de jeunesse, visite des personnes en difficulté, s'occupe de personnes âgées.

Aujourd'hui la communauté compte une quinzaine de membres, 25 à 30 personnes fréquentent le culte et les activités. Beaucoup de personnes viennent, peu restent. Mais celles qui restent sont des personnes qui se sont converties, elles ne viennent pas d'autres communautés.

Financièrement la communauté reste très dépendante du soutien de l'ensemble des églises de l'EMF et, malgré ce soutien, le trésorier est en souci à la fin du mois pour régler le salaire pastoral.

### **Les communautés latino-américaines**

Cela fait près de 20 ans qu'au sein de la communauté de l'Eglise Evangélique Méthodiste de Genève (en ce temps-là encore bilingue français-allemand) un petit groupe a commencé à se retrouver pour célébrer des cultes en espagnol (castillano). Rapidement cette communauté est devenue aussi un lieu de rencontre pour nombres de latinos, généralement des sans-papiers, avec un pourcentage assez élevé de femmes. Aujourd'hui encore, chaque semaine de nouvelles personnes, (deux, voir plus), fréquentent le culte et le repas qui suit. Ce travail est accompli de manière entièrement bénévole grâce à l'engagement de la pasteure Roswitha Ebner-Golder. Cette communauté est devenue entre temps une circonscription de l'Eglise Evangélique Méthodiste. Les problèmes sociaux rencontrés dans cette population ont conduit les responsables de la communauté latino-américaine à organiser un soutien avec des assistantes sociales. Ceci a été rendu possible grâce à l'aide de l'Entraide Protestante de l'Eglise Réformée (EPER). A la fin des années 1990 un travail en portugais (parmi les Brésiliens) a vu le jour. Avec la venue du pasteur Monteiro, soutenu financièrement par nos églises aux USA, ce travail a connu ces trois dernières années un développement conséquent. Un défi majeur lorsque trois communautés de plus de 100 membres chacune doivent cohabiter, non

seulement trois cultes le dimanche, mais également toutes les activités de la semaine. A Soleure un travail bilingue allemand-hispano, à Bienne et à Lausanne, un travail bilingue français-lusophone se sont développés dans le cadre de nos communautés. Par le site internet et le travail à la radio, à plusieurs reprises nous avons été sollicités pour nous engager auprès de différentes communautés, et pour diverses raisons (Le Locle, Berne, Olten). Tout récemment en France aussi, une communauté hispanophone cherche le contact avec nos églises.

Devrions-nous entendre dans ces contacts l'appel du Macédonien du second voyage missionnaire de l'apôtre Paul? - Alors que c'est eux, ces étrangers d'autres pays qui sont venus chez nous?

## **Algérie**

Le développement de nouvelles communautés en Algérie, surtout en Kabylie, est également intéressant à étudier dans ce contexte d'implantation de nouvelles églises. Très intéressant nous apparaît la manière dont des dizaines de communautés ont vu le jour en Algérie, surtout en Kabylie durant ces 10 à 15 dernières années et ce, suite à un travail où l'un a semé, l'autre planté et un troisième arrosé. De nouveaux convertis et baptisés, ayant suivi ou pas un cours de formation ont commencé dans leur village, dans leur garage ou dans un endroit approprié des rencontres régulières. En même temps, des organisations d'évangélisation, des fédérations ou union d'églises (américaines ou non) se sont aussi investies. Certaines de ces communautés recherchent aujourd'hui la reconnaissance officielle en demandant l'adhésion à l'Eglise Protestante d'Algérie (EPA): quelques unes, tout en ayant adhéré à l'EPA désiraient faire partie d'une union d'église comme la nôtre (Eglise Evangélique Méthodiste).

Toutes ces expériences font partie de la vie d'église, telle que nous, surintendant(e)s, la voyons en divers lieux. Les constats basés sur ces exemples ont été repris dans le concept «Fonder de nouvelles paroisses / refonder des paroisses». Lors de la session de la Conférence annuelle 2005 nous aurons le temps et l'occasion de poursuivre l'examen de ces questions.

## **2 . L E C H E M I N R E J O U I S S A N T D E S P A S T E U R ( E ) S J E U N E S S E E N F O R M A T I O N**

La formation au ministère de pasteur jeunesse dans notre Eglise a été présentée lors de la Conférence annuelle 2004, à Thoune. Nous avons essayé, avec l'aide du Service Takano, de définir une nouvelle possibilité de collaboration au sein de l'Eglise. Un descriptif détaillé du projet en expose les attentes et les conditions préalables. Ce descriptif peut être obtenu auprès du

Service Takano, mais aussi auprès de tous les surintendant(e)s. Nous sommes convaincus d'avoir créé une formation pour les jeunes qui est à la fois intéressante et conforme aux réalités actuelles.

L'élaboration de cette formation s'explique d'une part par le recul du nombre de jeunes recevant une vocation pour le ministère pastoral et d'autre part par la multiplication des demandes de paroisses et de jeunes à la recherche d'un collaborateur ou d'une collaboratrice pour la jeunesse. En combinant un engagement à 50% au service de la jeunesse d'une paroisse et une formation à 50% au séminaire théologique et diaconal d'Aarau, cette formation vise avant tout à répondre au souhait des jeunes et des paroisses. Si, de notre côté, nous pourrions ainsi compter sur des pasteurs et pasteuses jeunes au bénéfice d'une bonne formation, ces jeunes auront la possibilité de découvrir de manière plus approfondie les activités d'un pasteur ou d'une pasteur de notre Eglise. Nous espérons que dans un deuxième temps, un tiers de ces jeunes optera pour le ministère pastoral dans notre Eglise.

A noter que dans ce contexte, les attentes à l'égard des paroisses sont grandes. Un travail parmi la jeunesse qui tienne compte des différentes tendances et qui convienne aux jeunes, tant au plan social que personnel, va forcément apporter des changements et marquer toute la paroisse. Il est donc indispensable qu'une paroisse soit consciente des conséquences qui en découlent.

- La décision d'entreprendre un tel travail parmi la jeunesse implique également l'acceptation d'un processus de changement dans les paroisses. Aussi l'une des principales conditions que doit remplir la paroisse est-elle d'être prête pour un tel processus.
- Pour qu'il réussisse, tout projet de travail parmi la jeunesse doit s'inscrire dans l'un des trois premiers domaines prioritaires fixés par la paroisse.

Le choix de faire du travail parmi la jeunesse l'un de ces principaux domaines d'activités d'une paroisse entraîne automatiquement une modification des conditions-cadre. La sélection et l'accompagnement d'un pasteur ou d'une pasteur jeunesse gagnent en effet en importance, pour devenir l'un des mandats essentiels de l'équipe de responsables / de la Commission de vie spirituelle et de la paroisse. Il s'agit d'identifier les collaborateurs ou collaboratrices capables d'assumer cette tâche et de les appeler à ce service par l'intermédiaire de l'assemblée de circonscription. Par cet appel, la paroisse exprime sa confiance à l'égard du pasteur ou de la pasteur jeunesse. Cette confiance donne du courage et constitue la base d'une véritable coexistence des générations, tout en motivant les jeunes collaborateurs et collaboratrices à engager leurs dons dans la paroisse.

Pour nous, au Cabinet, il est réjouissant de voir qu'actuellement six personnes suivent la formation au ministère de pasteur ou pasteur jeunesse. Il s'agit de:

En 2<sup>ème</sup> année: Claudia Neukom, circonscription de Bülach

En 1<sup>ère</sup> année: Samuel Humm, circonscription de Gstaad-Lenk  
Michèle Schweizer, circonscription de Staffelbach  
Michael Suter, circonscription de Muhen

En préparation: Patrick Häusler, circonscription de Rheineck-Diepoldsau  
Benjamin Steinhauer, circonscription de Herisau

Nous souhaitons aussi bien à ces jeunes qu'aux paroisses concernées et à l'ensemble de l'Eglise de vivre de nombreuses expériences positives et encourageantes dans cette nouvelle voie de la collaboration dans notre Eglise.

### **3 . L E C H E M I N C L A R I F I C A T E U R D E L A P O L I T I Q U E D U P E R S O N - N E L D E C I D E E P A R L E C A B I N E T**

#### **3.1 Nouvelle pratique du système des affectations et expériences liées à la mise au concours par annonces de postes pastoraux vacants dans l'EEM**

Pour la première fois cette année, les affectations ont été établies sur la base du "document de référence relatif à la conception et à la pratique du système des affectations", élaboré par la Commission pour les ministères ordonnés, et des instruments de travail y relatifs (questionnaire et formulaires à l'intention des circonscriptions et des pasteurs et pasteuses). Les premiers échos reçus sont positifs: tant les circonscriptions que les pasteures et pasteurs apprécient de jouir d'une vision plus transparente et de possibilités accrues de participer à tout le processus avant que le Cabinet ne prenne de décision définitive. Plusieurs circonscriptions et pasteurs ou pasteuses sont actuellement en train de remplir les documents qui serviront de base à leur avenir à moyen terme. L'évaluation de ces expériences montrera quelles modifications devront encore être apportées aux différents formulaires.

En 2005, le processus des affectations a pris du retard dans la **partie germanophone** de notre CA, le Cabinet ayant décidé de mettre les postes pastoraux de l'EEM au concours par le biais de petites annonces. Il s'agissait non pas de pourvoir un poste concret, mais de publier une offre générale pour un ministère pastoral au sein de l'EEM. Notre objectif était de trouver quatre personnes susceptibles d'entrer au service de l'EEM afin d'éviter d'avoir des postes vacants. A l'issue de 40 prises de contact, nous avons reçu 20 candidatures, dont l'examen a abouti à cinq entretiens. Après que la Commission pour les ministères ordonnés a accepté les cinq candidats, le Cabinet a décidé d'engager trois personnes à un poste pastoral et d'en intégrer une autre, qui travaillait déjà partiellement pour nous jusqu'ici, au sein du système des affectations. Nous sommes convaincus d'avoir engagé là des personnes à la fois mûres au plan spirituel et personnel et compétentes au plan professionnel.

Il est possible qu'à partir de la Conférence annuelle 2005, nous devions prévoir quelques postes vacants dans la **partie francophone** de notre CA. Les affectations ont lieu dans le cadre du rapprochement en accord avec le Collège de l'EMF et la Commission pour le Ministère Pastoral de l'UEEM.

D'après nos estimations actuelles (pour autant, naturellement, que nous ne soyons pas confrontés à des départs inattendus), nous devrions compter une seule vacance pour la CA 2006. Pour la CA 2007, nous prévoyons par contre déjà trois postes vacants. Si, - conformément au concept d'implantation d'églises - nous prévoyons de libérer deux personnes en 2007 afin qu'elles puissent se concentrer sur la fondation de paroisses, nous devons faire face à cinq vacances. Notre CA continue donc à compter sur la prière et sur les contacts actifs avec des personnes susceptibles de se sentir appelées et de se porter candidates.

### **3.2 Conditions d'engagement des pasteur(e)s en Suisse: remarque concernant le « Règlement contre le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et l'abus de rapports de dépendance »**

Le Comité directeur de l'EEM en Suisse a remanié les conditions d'engagement applicables aux personnes titulaires d'une affectation. Les principaux changements apportés par leur mise en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sont les suivants:

- L'engagement est désormais formalisé par un contrat de travail écrit.
- Le règlement des salaires a été remanié afin d'introduire une péréquation des impôts tenant compte des différences de taxations (fiscales) liées au lieu de domicile.
- L'ordonnance du Comité directeur relative aux indemnités, assurances et autres prestations de l'EEM en Suisse (cf. „classeur vert“ Statuts / directives / règlements) a été modifiée en un „Règlement du personnel“ avec annexes (notamment les frais)

La révision des conditions d'engagement était en partie basée sur les résultats d'un sondage effectué auprès de pasteures, pasteurs et responsables laïques de circonscription (RLC) par Daniel Burkhalter, administrateur de l'Administration centrale, dans le cadre du travail de diplôme qui a ponctué sa formation continue. La Commission pour les ministères ordonnés, le Cabinet et le groupe de travail de la CA „contre la violence et les abus“ ont été inclus dans la procédure de consultation.

Le GTC s'est surtout concentré sur l'élaboration du « **Règlement contre le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et l'abus de rapports de dépendance** », applicable à toutes les personnes ayant conclu un contrat de travail avec l'EEM. Si, en tant qu'employeurs, nous sommes tenus par la loi de prendre des mesures préventives contre ces actes qui bafouent l'intégrité

et la dignité humaines, nous sommes aussi appelés et contraints par notre compréhension de l'évangile à ne pas tolérer de tels agissements.

But:

Ce règlement a pour but de sensibiliser encore davantage à ces sujets, d'empêcher de tels actes et – dans l'hypothèse où ceux-ci devaient se produire - d'être au clair sur les mesures à prendre.

Domaine d'application:

Le règlement est applicable à toutes personnes ayant conclu un contrat d'engagement avec l'EEM. Ces personnes ainsi que les tiers qui entretiennent des contacts avec ces collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de leurs activités dans l'EEM bénéficient ainsi d'une protection de leur personnalité. Tout auteur de harcèlement sera sanctionné. Les personnes employées par l'EEM ont été informées de ce règlement par leurs supérieurs.

Personnes de confiance:

D'ici la Conférence annuelle 05, le Cabinet s'est fixé pour objectif de trouver pour chaque district deux personnes de confiance, l'une féminine, l'autre masculine. Leurs noms et fonction seront diffusés dans chaque paroisse au moyen d'un dépliant. Les personnes de confiance doivent être des laïques issus de nos paroisses. C'est vers elles que peuvent se tourner les collaboratrices et collaborateurs craignant d'avoir adopté un comportement fautif. Les personnes qui ont l'impression que leur personnalité a été bafouée par des actes commis par des personnes engagées par l'EEM avec lesquelles elles sont en contact dans le cadre de leur engagement dans nos paroisses et organes peuvent naturellement s'adresser à la personne de leur choix, qui sera souvent un ami ou une amie; il pourra cependant parfois être utile qu'elles puissent se tourner vers une personne de confiance officiellement chargée de gérer ce genre de situation. Les personnes de confiance écoutent ce que les personnes concernées ont à dire et leur apporte leurs conseils et leur soutien. Les conseils comprennent notamment la transmission d'informations sur la procédure informelle et formelle de dépôt de plainte, les centres de conseils externes et les possibilités existant en droit pénal et civil, les conditions préalables en la matière et les conséquences de telles actions. En accord et en collaboration avec la personne concernée, la personne de confiance peut convoquer la personne accusée à une séance d'explication et de médiation.

Procédure de plainte:

Lorsque la tentative de médiation n'est pas souhaitée, a échoué ou demeure sans espoir, les personnes concernées ont le droit d'adresser une plainte écrite au Cabinet. Le surintendant ou la surintendante compétent(e) clarifie les faits et introduit les mesures ou les sanctions applicables au cas d'espèce. Les personnes titulaires d'une affectation seront soumises à la procédure prévue par le règlement disciplinaire de l'EEM (art. 358 du nouveau Règlement de l'Eglise).

***Distinctions par rapport au concept d'intervention en cas de crise (kik) du Service Takano***



Alors que le groupe 'kik' s'occupe notamment de cas d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels commis dans le cadre du travail parmi les enfants et les jeunes, qui implique aussi l'engagement de collaborateurs et collaboratrices bénévoles, le règlement susmentionné concerne uniquement des actes commis par des employés et employées de l'Eglise. Le Service Takano est membre de l'association de prévention "mira" ([www.mira.ch](http://www.mira.ch)). L'édition n° 3 du 'Flanell' – le magazine du Service Takano -, de septembre 2004, publie les principes fondamentaux de la prévention de l'exploitation sexuelle dans le cadre du travail parmi les enfants et les jeunes au sein de l'EEM. Ces principes sont placés sous la devise "Chez nous, les enfants doivent se sentir en sécurité". 'Flanell' affirme explicitement attendre de tous les collaboratrices et collaborateurs engagés dans le travail avec les enfants et les jeunes qu'ils connaissent ces principes et les appliquent dans leurs groupes. Nous relevons cette affirmation en demandant instamment que les responsables discutent de ces principes dans leurs groupes. Toute question, demande ou conseil en lien avec un abus sexuel commis, dans le cadre du travail de l'EEM auprès des enfants ou des adolescents, par un collaborateur ou une collaboratrice bénévole doit être adressée au centre de contact de la kik-Helpline (tél. 062 205 70 06).

#### **4 . L E C H E M I N C O N S T R U C T I F D E L A F U S I O N E N F R A N C E**

Pas toujours évident de concilier différentes mentalités. Mais n'est-ce pas une condition sine qua non si nous désirons réussir une fusion, collaborer les uns avec les autres?

Cette différence de mentalité se ressent entre la France et la Suisse (monde francophone et germanophone) et si le Kirchenvorstand en Suisse aurait voulu que nous présentions un budget pour les 5 ans à venir du coût de la fusion, il faut savoir qu'en France, c'est en mars ou en avril que le budget de l'année en cours est enfin accepté. Comment alors se projeter 5 ans vers l'avenir? Une telle différence de mentalité se retrouve aussi en France, entre l'UEEM et l'EMF par exemple; elle est liée à l'histoire et aux liens qui ont marqué nos communautés au cours des décennies passées. Ces derniers mois nous avons investi beaucoup de temps pour adapter les salaires pastoraux, ainsi que la question des avantages en nature. Le Comité Directeur a réfléchi et proposé une adaptation des statuts de la nouvelle entité. Celle-ci prendra pour nom: Eglise Evangélique Méthodiste en France. Jusqu'à présent la création d'une caisse centrale commune n'a pas pu se réaliser comme souhaitée. Les difficultés financières de l'UEEM qui, pour la seconde année consécutive a du puiser dans ses réserves, nous fait réfléchir sur la marche à tenir. L'EMF garde pour l'instant sa manière de gérer, chaque communauté engageant son pasteur à hauteur de son financement possible. Cette manière de faire connaît aussi ses limites, surtout lorsque nous abordons la question des mutations et que les postes ne sont pas des

pleins temps. La volonté des responsables, celle du Comité Directeur reste de garder le ministère pastoral à plein temps - si nécessaire sur plusieurs postes (circonscription). En ce qui concerne les questions financières, cette année déjà l'EMF participe aux charges générales et peu à peu les deux rivières mélangeront leurs eaux de plus en plus.

Au moment de la rédaction de ces lignes nous ne connaissons pas encore les résultats du vote. Il a lieu à fin février pour l'EMF, qui, si celui-ci est positif, signifiera aussi la dissolution de l'EMF; dans l'UEEM la décision d'accueillir les communautés de l'EMF en son sein aura lieu début avril.

Pendant le temps de préparation à ce vote, toujours à nouveau des craintes sont survenues de part et d'autre (davantage du côté de l'UEEM que de l'EMF), craintes provoquées par le questionnement sur les avantages ou désavantages d'un tel rapprochement; quels sont les objectifs que nous pouvions poursuivre ensemble? Il est vrai que nous ne raccourcirons pas les distances entre les communautés entre l'Est de la France, Metz par exemple et le Sud (1'000 km). Il n'en demeure pas moins que nous avons, en tant que mouvement méthodiste, un héritage, une théologie, une expérience qu'il vaut la peine de travailler, de mettre en commun et de le partager et ainsi, communiquer et unir notre voix dans un monde, dans une société qui, même si elle n'attend plus grand chose de l'Eglise, n'en demeure pas moins nécessaire de repères, de voix prophétiques. Ensemble nous y contribuerons davantage que chacun dans son coin.

Il est clair aussi que si l'EMF a fait ce pas: accepter un autre système d'église, surmonter leur peur en s'associant à un ensemble faisant partie d'un mouvement mondial, c'est aussi parce qu'elle a réalisé qu'il n'était plus possible de vivre repliée sur elle-même. A nous de saisir cette collaboration comme une chance pour tous.

En certain point cette chance a été saisie et c'est déjà transformée en réalité, entre autre avec le mensuel «EN ROUTE». Egalement dans la manière étroite de collaborer ensemble dans le District francophone avec la commission du ministère pastoral (CMP), ainsi que la mise en place d'un »nouveau« CMFT, qui n'est plus simplement un lieu de formation ou l'accompagnement des étudiants francophones mais qui recouvre toute la dimension de la formation et de l'accompagnement des pasteurs y compris la formation continue des pasteurs et des laïcs (pastorales etc.)

Aujourd'hui, en tant que Conférence Annuelle nous sommes appelés à ratifier ce vote. Cela pourra se faire joyeusement tout en sachant qu'il ne facilitera pas nécessairement le travail de notre Conférence Annuelle. Ce rattachement est aussi à l'origine d'un questionnement déjà en route: est-ce souhaitable ou non, désirons-nous, voulons-nous nous diriger vers la création d'une conférence annuelle francophone? Nous n'avons pas à répondre à cette question aujourd'hui, mais la question témoigne de la réalité que tout ce qui vit, bouge et va de l'avant.

## **5 . L E C H E M I N C O N T R A D I C - T O I R E D E L ' O R G A N I S A T I O N D E L A C O N F E R E N C E A N N U E L L E**

En tant que session de la „Conférence annuelle“ nous constituons (au niveau du droit de l'Eglise) à la fois le synode dirigeant de l'EEM en Suisse et en France et (au niveau du droit national) l'assemblée générale de l'Association „EEM en Suisse“. L'EEM en France est elle aussi considérée par l'Etat comme une association, dotée d'une assemblée générale propre.

Au cours de cette dernière décennie, l'organisation de la session de la Conférence annuelle a souvent fait l'objet de discussions. Le fait que, depuis deux ans, la représentation numérique de la France ait fortement augmenté, complique encore la prise en compte des deux aspects précités (synode des deux parties au niveau de l'église et assemblée générale d'une partie du territoire couvert par le synode de l'Eglise au plan national).

En tant que Cabinet, nous avons décidé il y a plus d'une année de nous atteler, en collaboration avec les organes co-responsables (en particulier le „Comité directeur de l'Eglise“ en tant que „Comité de l'Association EEM en Suisse“) à réorganiser la session de la Conférence annuelle d'ici la CA 2005. L'idée de base était que „l'Association EEM en Suisse“ se réunisse un samedi pour une assemblée générale d'une journée consacrée avant tout aux tâches statutaires, telles que l'adoption du rapport du comité de l'association, des comptes annuels et du budget. La session raccourcie de la Conférence annuelle aurait alors lieu à un moment différent et se présenterait davantage comme une „Conférence de foi“, mettant l'accent sur l'aspect théologique de la mission de l'Eglise.

Ne sachant pas encore très bien dans quelle direction la composition même de la Conférence annuelle Suisse-France allait se développer, nous avons finalement repoussé l'examen de cette question. Malgré tout, nous avons à cœur de renforcer, dès la CA 2005, certains aspects de quelques-uns des nouveaux éléments proposés, en particulier l'idée d'axer le contenu de la Conférence annuelle sur des thèmes-clés, et d'y consacrer plus de temps.

Aussi, la Conférence annuelle 2005 se déroulera-t-elle comme suit:

### Jeudi:

Nous travaillons en groupes linguistiques (français/allemand) séparés:  
Rapports des organes de notre CA / séance à huis-clos pasteur(e)s/laïques.

### Vendredi:

Nous nous confrontons aux questions de notre temps et donnons des impulsions spirituelles:

Thème prioritaire „implantation d'églises“

### Samedi:

Nous présentons des rapports et des informations reflétant la situation

actuelle:

Sujets communs français/allemand – rapports des organes de notre CA

Dimanche:

Nous envoyons des femmes et des hommes pour proclamer l'évangile dans le monde – nous célébrons la communion du corps du Christ avec toutes les générations.

## **6 . L E C H E M I N U T I L E D E L A R E S P O N S A B I L I S A T I O N E T D E L A S O L I D A R I T E D E S C I R C O N S C R I P T I O N S**

Avec l'adoption, l'année dernière, du nouveau système de contributions, le Comité directeur a relancé le débat sur la solidarité et la responsabilisation des circonscriptions. L'automne passé, nous avons informé les circonscriptions, à l'occasion des conférences et assemblées de circonscriptions, des objectifs financiers fixés pour chacune d'entre elles dans le cadre des contributions d'ici 2010.

Dans l'ensemble, le nouveau système de contributions a été bien accueilli et accepté. Seules quelques circonscriptions ont émis des réserves, qui ne vont d'ailleurs pas toutes dans le même sens. Alors que certaines circonscriptions déplorent le recul ou la définition plus précise de la solidarité, d'autres estiment que la responsabilisation n'est pas assez encouragée. A cet égard, le Cabinet souhaite reprendre quelques questions importantes soulevées quant à l'avenir des circonscriptions et des Eglises.

L'ancien système de contributions était marqué par un sentiment de solidarité très fort mais assez flou. Toutes les circonscriptions contribuaient au financement de l'ensemble du budget de l'EEM en fonction de leurs possibilités (nombre de membres et capacité financière) et, dans une moindre mesure, en fonction du pourcentage de poste qui leur était dévolu. Ce système reposait sur le principe que toutes les contributions portaient l'Eglise ensemble et que ce soutien commun à l'Eglise passait avant les besoins propres aux circonscriptions; il mettait tout particulièrement en exergue le lien et la solidarité (connexio) unissant les circonscriptions.

Certes, la solidarité se retrouve dans le nouveau système de contributions, mais elle est limitée à un certain niveau (5% de la capacité financière à titre de contribution de solidarité et calcul du salaire moyen, et non pas effectif, du pasteur ou de la pasteure). La responsabilisation, par contre, est nettement plus sollicitée. Les paroisses doivent désormais sérieusement se demander où elles vont investir leurs moyens, la contribution liée au personnel ayant une importance bien plus grande qu'auparavant. Dans certaines circonscriptions, ce changement a d'ailleurs déjà engendré des discussions et, parfois, des coupes dans le pourcentage de postes prévu. Nous présumons qu'il faudra de plus en plus souvent affronter et régler de telles

questions à l'avenir. Le nouveau système de contributions inclut davantage les circonscriptions dans des discussions, qui étaient jusqu'alors généralement traitées par le Cabinet. Nous voulons donc créer et promouvoir une transparence accrue dans ce domaine, ce qui présuppose une bonne collaboration entre le Cabinet et les organes dirigeants des circonscriptions.

De manière générale, nous avons emprunté une voie qui accorde aux circonscriptions, mais exige aussi de leur part, davantage de responsabilité. Preuves en sont non seulement le nouveau système de contributions, mais aussi la nouvelle pratique des affectations et les nouvelles structures des circonscriptions. Nous aimerions toutefois éviter que ce chemin ne conduise à une désolidarisation des circonscriptions entre elles et des circonscriptions à l'égard de l'Eglise dans son ensemble. Nous ne pouvons concevoir l'avenir de l'Eglise comme une fédération de paroisses vivant chacune pour soi. Cette appartenance solidaire est l'un des éléments essentiels de notre tradition méthodiste. La perdre équivaldrait à perdre un bout de notre nature même. Notre avenir consistera cependant aussi à trouver et à vivre un équilibre utile entre la responsabilisation et la solidarité.

## **7 . L E C H E M I N E N R I C H I S S A N T D E L A C O M M U N A U T E D E S E R V I C E**

### **Jubilés**

Suite à l'introduction du nouveau règlement du personnel, les jubilés ont été quelque peu modifiés. Nous présentons désormais toutes les personnes qui ont œuvré 10, 20, 30, 40, 50 ou même 60 ans au service de notre Eglise. Nous avons en outre changé notre mode de calcul de telle sorte que nous commençons à compter les années de service à partir de la première affectation, en renonçant toutefois à mentionner une seconde fois les personnes qui ont déjà célébré le jubilé concerné. Par contre, nous intégrons ici les personnes qui, en raison de ces modifications, se voient empêchées pour la deuxième fois de fêter un jubilé (25 ans).

Cette Conférence annuelle 2005 marque pour certains de nos collaboratrices et collaborateurs une année de jubilé. Il s'agit de:

60 ans	Francis Guiton
40 ans	Pierre Geiser Elisabeth Russenberger
30 ans	Peter Matter Daniel Nussbaumer Daniel Osswald Johann Ottersberg

	Ernst Wäfler
25 ans	Ruth Moesch
20 ans	Arnold Bölsterli Ernst Hug Jörg Niederer
10 ans	Kurt Berger Matthias Fankhauser Urs Rickenbacher Jürg Schorro

Nous vous remercions de tout cœur pour votre immense engagement dans notre Eglise tout au long de ces années. Que Dieu continue à vous bénir et à faire en sorte que vous soyez une bénédiction pour de nombreuses personnes.

### **Départs à la retraite**

Les personnes suivantes ont demandé leur départ à la retraite:

Pierre Geiser (après 40 années de service)  
Toni Lüthy (après 13 années de service)  
Daniel Osswald (après 30 années de service)  
Martin Roth (après 38 années de service)  
Robert Seitz (après 39 années de service)

Nous vous remercions très chaleureusement, vous, vos épouses et vos familles, pour ce long engagement dans notre Eglise et vous souhaitons un bon départ, richement béni, dans cette nouvelle étape de votre vie, avec toutes les nouvelles possibilités qu'elle vous apportera.

### **Fins de service**

Pour des raisons diverses, les personnes suivantes mettent, ou ont déjà mis, un terme à leur service au sein de notre Conférence annuelle:

Urs Eichenberger  
Arnaud Bobèche  
Ueli Frei  
Karel Vacka

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir fait bénéficier notre Eglise de vos dons et vous souhaitons d'être pleinement satisfaits et richement bénis dans l'accomplissement de vos nouvelles tâches.

### **Nouveaux membres mandatés pour servir l'Eglise**

Nous nous réjouissons cependant aussi que quelques personnes entrent cette année au service de l'Eglise et mettent leurs dons à notre disposition:

Sandrine Pierson, assistante de paroisse, circonscription de Colmar  
Lydia Hartmann, pour une année de stage dans la circonscription de la région de Greifensee  
Tobias Weyrich, assistant de paroisse, Rüti-Wald-Hombrechtikon  
Andreas Wittkopf, candidat au ministère pastoral  
Caroline Schröder, candidate au ministère pastoral  
Maryette Berdakji, candidate au ministère pastoral  
Heidi Berger, assistante de paroisse, circonscription région Haute-Argovie  
Jeffrey Masquiren, assistant de paroisse, circonscription de Gerlafingen  
Stefan Langenegger, Service Takano niveau V, à temps partiel  
Sergio Vicente, stagiaire

## **Mariages**

Rolf Wyder et Ruth Scheuzger se sont mariés le 21 mai 2005. Que Dieu vous bénisse et vous accompagne tous les deux sur votre chemin de vie commun.

## **Naissances**

Nous partageons la joie des parents à l'occasion de la naissance des enfants suivants:

27.6.2004	Nicola Elia (fils de Yvonne et Urs Schweizer)
8.2.2005	Noah Samuel (fils de Rebekah et Martin Epting)
12.2.2005	Rayan (fils de Hocine et Djamilah Kaciamer)
24.2.2005	Jeremy (fils de Barbara et Markus Kleiner)
3.3.2005	Yoana (fille de Christelle et Pascal Gaudin)

## **Décès**

Le 17 janvier 2005, le Seigneur a rappelé à lui **Thérèse Siegfried-Marti**. Avec amour et abnégation, elle a su utiliser les dons que Dieu lui avait donnés – dans sa famille, dans les lieux où Peter et elle se sont trouvés au service de l'Eglise, par sa créativité et surtout par son attention et sa chaleur à l'égard de personnes en quête d'espérance et de soutien. Nous partageons la tristesse de Peter et de sa famille et prions pour que Dieu leur apporte sa consolation et son soutien dans ces heures sombres.

Le 12 février 2005, **Lina Tschirren** s'est éteinte dans sa 101<sup>ème</sup> année.

## **Remerciements**

Nous remercions ici toutes les femmes et tous les hommes de notre communauté de service pour leur engagement si diversifié au sein notre Eglise. Au cours de l'année écoulée, bon nombre d'entre eux ont traversé des périodes difficiles. Certains ont été malades et ont ressenti des signes d'épuisement ou de vieillesse. D'autres garderont un bon souvenir de cette

année, parce qu'ils ont pu découvrir ce que signifie le fait d'être utilisé pour que des personnes trouvent le chemin qui mène à Dieu, de vivre sa vocation et d'être béni par Dieu. Nous vous sommes à toutes et à tous très reconnaissants pour votre engagement. Que Dieu vous donne l'assurance que vous avancez dans ses voies et que ce que vous faites est béni.

Elsi Altorfer, Daniel Nussbaumer, Walter Wilhelm, Markus Bach

## **8 . L E L O N G C H E M I N D ' U N E V E Q U E**

Cette session de Bâle est à la fois la 17<sup>ème</sup> Conférence annuelle Suisse-France que je dirige et la dernière à laquelle je participe en service actif puisque je prendrai ma retraite le 31 mai 2006.

Ma priorité en tant qu'évêque a toujours été et demeure aujourd'hui encore de soutenir et d'encourager l'Eglise dans l'accomplissement de sa mission fondamentale, c'est-à-dire dans son action missionnaire concrétisée par la communication de l'évangile en paroles et en actes et par sa présence dans la société.

Une autre de mes priorités est aussi d'inciter les membres de l'Eglise à prendre conscience de l'existence de la famille méthodiste et à renforcer ce lien par-delà les limites paroissiales et les frontières nationales. Cette année, nous avons célébré le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence centrale de l'Europe centrale et méridionale. Je vous invite à renouveler consciemment cette alliance dans laquelle Dieu nous a placés. La tâche épiscopale consistant à constamment rappeler cette appartenance par-delà les limites de la paroisse et de la circonscription est devenue de plus en plus difficile. Le partage des ressources doit lui aussi régulièrement être encouragé.

Parmi mes priorités, je mentionnerais encore la communication franche et ouverte et la proximité avec les gens tant au sein de l'église que dans les relations inter-églises et dans la société.

Les questions relatives aux structures et à l'amélioration de l'administration m'ont toujours paru secondaires, bien que je sois conscient du fait que la bonne réputation de l'EEM découle aussi de la bonne organisation de notre Eglise. Certes, je conçois l'Eglise comme une organisation apprenante, mais pas comme un terrain d'exercice pour tous les amateurs de renouvellement qui pensent que les structures nous apporteront le salut.

J'ai appris que les vrais problèmes de notre organisation ne résident pas dans les structures, mais sont la plupart du temps liées aux gens qui accomplissent plus ou moins bien les tâches inscrites dans ces structures. L'un des gros problèmes actuels, qui sape la motivation des collaboratrices et collaborateurs et l'action des paroisses et des institutions, est la présence de conflits non-réglés et la manie des uns et des autres de toujours vouloir avec raison; la médiation a le vent en poupe. Pourtant, il suffirait parfois d'être un



peu plus aimable et d'être ouvert à la réconciliation...ce qui, en somme, ne devrait pas être une performance extraordinaire pour des disciples de Jésus!

La collaboration au sein du Cabinet Suisse-France tout comme au sein de la Conférence des superintendants de la Conférence centrale me tient particulièrement à cœur. J'y fais l'expérience d'une coopération enrichissante, grâce à laquelle nous parvenons à faire avancer de nombreuses questions relatives à notre Eglise et à sa mission. La bonne communication établie avec le président du Comité directeur a fait ses preuves, même en période de crise. Il a fallu supporter des fardeaux qui pesaient lourdement sur les conférences annuelles et touchaient à leur substance même. Je suis reconnaissant de constater que nous avons aujourd'hui surmonté ces tensions financières et émotionnelles. Nous pouvons ainsi lancer toutes nos forces dans notre mission, qui est d'aller et de „faire“ de toutes les nations des disciples!

J'ai vécu et accompli ma tâche d'évêque avec toutes les fibres de mon être. Mais je n'aurais jamais pu m'engager aussi pleinement sans la présence de ma femme, Marta, qui m'a toujours soutenu avec beaucoup de compréhension. Mes excellents collaborateurs du secrétariat, Urs Schweizer et Dorothee Keller, ont eux aussi contribué à alléger mon joug.

Je remercie Dieu et je remercie l'Eglise qui m'ont confié cette fonction de supervision épiscopale. L'accomplissement de cette tâche m'a permis de grandir personnellement, intellectuellement et surtout spirituellement; et je suis prêt à continuer à investir pour le bien de l'Eglise tout ce que j'ai appris. Bien que le travail de dogmatique que j'ai rédigé dans le cadre de mes études ait pour thème „La théologie de la révolution“, je n'étais pas préparé aux bouleversements qui se sont produits à l'Est comme à l'Ouest après 1989. La nécessité d'une présence accrue sur place ainsi que le lancement et le suivi de différents processus ont impliqué un engagement démesuré. Mais qu'il était fascinant d'accompagner les petits navires des conférences annuelles dans les flots du changement!

Pour toutes les erreurs commises, qui font partie de tout service engagé, je sollicite votre pardon. J'exprime ici ma gratitude pour cette communauté de service dont j'ai pu faire l'expérience et pour toutes ces personnes qui m'accompagnent dans la prière, et je remercie Dieu qui m'a donné la santé nécessaire pour relever ce grand défi.

A la personne qui me succèdera, je souhaite bon vent pour hisser les voiles et surtout que Dieu la bénisse sur son chemin.

Evêque Heinrich Bolleter

**A N N E X E   A U   R A P P O R T   D E   L A  
S U R I N T E N D A N T E   E T   D E S  
S U R I N T E N D A N T S**

Concept

**Fonder de nouvelles paroisses  
Refonder des paroisses**

à l'intention de la Conférence annuelle 2005  
Suisse-France

**Table des matières**

1. Mandat
2. Objectif
3. Situation préalable à l'implantation d'églises
  - 3.1 Fonder de nouvelles églises
    - 3.1.1 Travail de pionnier
    - 3.1.2 Equipe-noyau
    - 3.1.3 Nouvelle branche de la paroisse
  - 3.2 Refonder des églises
  - 3.3 Expériences réalisées par l'EEM Suisse-France
  - 3.4 Expériences réalisées par l'EEM en Allemagne
4. Mesures à prendre / mise à disposition des ressources
  - 4.1 Personnes
  - 4.2 Finances
  - 4.3 Calendrier
5. Mise en œuvre
  - 5.1 Formation
    - 5.1.1 Début de la formation avec les potentiels fondateurs et fondatrices de paroisses
    - 5.1.2 Eléments d'une formation axée sur la fondation de paroisses
  - 5.2 Pilotage du projet (Controlling)
    - 5.2.1 Suivi du projet
    - 5.2.2 Critères déterminants pour une éventuelle participation
    - 5.2.3 Critères déterminants pour une éventuelle interruption du projet
  - 5.3 Motion à la CA 2005

## 1. Mandat

L'exemple du deuxième voyage missionnaire de Paul décrit des expériences, liées au mandat missionnaire de la communauté, que nous faisons aussi aujourd'hui au sein de l'EEM.

Paul écrit à Barnabas: „Retournons donc visiter les frères dans chacune des villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur“ (Actes 15,36). L'équipe initiale aimerait poursuivre la tâche initiale dans la région initiale. Car cette tâche est nécessaire. C'est là le plan A. Mais une divergence d'opinions entre Paul et Barnabas conduit à un conflit qui aboutit au plan B: Barnabas part avec Jean appelé Marc, et Paul s'en va avec Silas. Deux équipes se créent. Et deux régions différentes sont visitées simultanément. En chemin, Paul rencontre Timothée (Actes 16,2), d'ascendance à la fois juive et grecque. Une „incarnation“ idéale pour réaliser la tâche missionnaire que Paul s'est assignée. Paul trouve ainsi un nouveau collaborateur „on the way“. Le projet prévu ne pouvant être réalisé en Asie (16,6), ni en Bithynie, ni en Mysie, ils se trouvent contraints de modifier leurs plans (16,7). Une nuit, alors qu'ils sont arrivés à Troas, Paul a une vision dans laquelle apparaît un homme qui l'appelle de Macédoine pour le prier de venir à son secours (Actes 16,9). Paul n'hésite pas une seconde, il prend le bateau, et à Philippes il découvre comment Lydie, la marchande, est la première personne à ouvrir son cœur aux paroles du Christ et à accepter Jésus comme Seigneur (16,14 ss). Le fait que Lydie soit originaire de Thyatire, une ville d'Asie dans laquelle Paul avait initialement l'intention de proclamer l'évangile, est certainement un signe de l'humour divin...

Si Paul avait suivi le chemin choisi au départ avec Barnabas, il n'aurait plus fondé de nouvelle église. Tant par son différend avec Barnabas que par sa capacité à adapter ses plans à l'action de Dieu, Paul est ramené à sa vocation de missionnaire et de fondateur d'église. Barnabas est lui aussi ramené à sa vocation, qui est d'encourager les nouveaux collaborateurs. C'est ainsi que de nouveaux collaborateurs se sont joints à eux, que de nouvelles équipes se sont créées et que de nouvelles églises ont été fondées dans de nouvelles régions. Grâce à tous ces événements, d'anciennes églises ont pu être raffermies dans leur foi, d'autres églises ont pu accueillir de nouvelles personnes découvrant leur foi et de nouvelles églises ont pu être fondées (cf. Actes 15,41 et 16,5 et 16,10!)

Comment Paul et Barnabas ont-ils pu accomplir tâches missionnaires? La réponse se trouve là aussi dans les Actes des Apôtres. Dans Actes 13,2, il est écrit que l'Esprit Saint dit à l'équipe des prophètes et des hommes chargés de l'enseignement réunis dans l'église d'Antioche „Réservez-moi donc Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les destine.“ C'est la raison pour laquelle il faut libérer les personnes, qui assument généralement déjà des responsabilités dans une paroisse, pour qu'elles puissent suivre la vocation que Dieu leur a donnée. Nous pouvons être certains que, dans l'EEM aussi, Dieu appelle des personnes à fonder de nouvelles paroisses ou à refonder des paroisses. Reste dès lors à les libérer des engagements qu'elles ont assumés jusque-là.

## **2. Objectif**

L'EEM Suisse fonde de nouvelles églises. Elle donne aux personnes qui ont reçu une telle vocation une affectation idoine, elle les forme, les accompagne dans leur mission et met les moyens nécessaires à leur disposition.

## **3. Situation préalable à l'implantation d'églises**

### **3.1 Fonder de nouvelles églises**

Fonder de nouvelles églises présuppose qu'il n'existe encore rien de semblable. Le but ne peut donc être de proposer le même programme dans une même région ou d'ouvrir des filiales d'une paroisse pré-existante. C'est la raison pour laquelle le processus de fondation se déroule essentiellement au travers de relations, de rencontres et d'expériences vécues avec la parole de Dieu. Des personnes découvrent l'évangile et cette expérience abouti à une nouvelle église. Au départ, les valeurs, les fondements de la foi, la vision et la mission sont incarnés par les fondateurs de l'église. Puis d'autres se joignent à eux et transmettent à leur tour ces valeurs et cette mission. Aussi existe-t-il à la base un groupe-cible, tant géographique que thématique. De manière générale, il y a trois façons de fonder de nouvelles églises:

#### **3.1.1 Travail de pionnier**

L'une des possibilités pour fonder une église est d'envoyer des pionniers. Ils commencent directement sur place à créer une nouvelle communauté. Ce travail nécessite un accompagnement et une formation particuliers. Les pionniers sont souvent livrés à eux-mêmes et doivent donc pouvoir compter sur un soutien solide de la part de l'ensemble de l'Eglise.

#### **3.1.2 Equipe-noyau**

Une autre possibilité pour fonder une église consiste à laisser travailler les futurs fondateurs de l'église dans une paroisse existante pendant deux ans. L'objectif de cette démarche est de créer une équipe-noyau appelée, au bout de deux ans, à partir vers un autre lieu afin d'y fonder la nouvelle église. Cette option présuppose une „paroisse-mère“ qui soit prête à envoyer une équipe et à renoncer en grande partie à la collaboration de celle-ci au sein de la communauté de départ.

#### **3.1.3 Nouvelle branche de la paroisse**

Une troisième possibilité pour fonder une nouvelle église est de laisser grandir une nouvelle branche ou une nouvelle communauté au sein même d'une paroisse existante. Le fondateur de la paroisse reçoit pour mandat de fonder une nouvelle communauté dans le même lieu, en collaboration avec la

paroisse existante. Cette possibilité exige de la „paroisse-mère“ une grande disposition à laisser de la place au nouveau travail, différent du sien.

### **3.2 Refonder des églises**

Refonder une paroisse présuppose qu'une paroisse existe déjà. A l'instar de la création d'une nouvelle branche de la communauté (point 3.1.3), la refondation d'une église implique une grande disponibilité de la part des membres. Il leur faut consciemment lâcher prise sur ce qui est ancien et existant pour le remettre à Dieu. Partir dans une nouvelle direction, sans avoir préalablement défini la nouvelle identité serait suicidaire. La nouvelle identité s'exprime au travers des valeurs essentielles, des fondements de foi porteurs, de la vision motivante et de la mission spécifique, que la paroisse a reçus. En l'absence de cette définition de son identité, la paroisse court le risque, durant la première étape, d'espérer faire revivre le bon vieux temps. L'„ancien“ serait alors ranimé et renforcé. Tout ce qui reste, c'est-à-dire le bâtiment, les projets, les influences apportées par le travail et les activités réalisés jusque-là se verraient accorder une grande valeur.

Or, si l'on veut refonder une église, ce sont justement ces éléments qu'il faut pouvoir mettre à disposition et redéfinir. L'objectif est de réinventer les choses existantes; de concevoir une réorientation. Refonder une église ne signifie pas la développer, mais l'édifier sur un nouveau fondement.

### **3.3 Expériences réalisées par l'EEM Suisse-France**

Les expériences les plus récentes réalisées dans le domaine de l'„implantation d'églises“ ont eu lieu en Suisse. Ces exemples, décrits dans le présent rapport, révèlent ce qui suit:

- Les églises sont l'œuvre de l'action divine et ne se peuvent être „créées de toutes pièces“.
- Un renforcement du personnel sur place s'avère souvent fructueux.
- Les collaborateurs et collaboratrices responsables doivent bénéficier d'un soutien solide afin de pouvoir à leur tour motiver les collaborateurs et collaboratrices bénévoles (garantir la disponibilité de la personne dirigeante).
- Une équipe-noyau doit être mise à disposition et détachée par exemple de sa circonscription de départ, afin qu'elle puisse s'engager dans le nouveau lieu.
- Les pionniers ont besoin à la fois d'une bonne marge de manœuvre et d'un ancrage solide.
- L'association insatisfaction-frustration ne suffit pas pour refonder une nouvelle paroisse. L'association insatisfaction-aspiration, en revanche est riche en potentiel.
- Les rapports dans les domaines des compétences et des finances doivent impérativement être clarifiés.

- Les bâtiments ne doivent pas être achetés ou construits trop vite – une église peut aussi se développer dans des locaux loués.
- Tout départ ne débouche pas forcément sur une nouvelle paroisse. Quiconque ose se lancer dans un projet, doit aussi envisager la possibilité d'un échec. L'Eglise doit être prête à accepter ce risque.

### **3.4 Expériences réalisées par l'EEM en Allemagne**

Les expériences menées à cet égard révèle ce qui suit (Eberhard Schilling, de l'EEM en Allemagne nous présentera et commentera quelques exemples lors de la CA 2005):

- La personne dirigeante est importante.
- Dans la phase initiale, il vaut mieux éviter de mettre des bâtiments à la disposition des pionniers. Cette intervention de l'Eglise restreindrait en effet la souplesse indispensable à toute nouvelle fondation et comporte en outre de grands risques financiers en cas d'échec.
- Les pionniers parachutés tout seul passent par une plus longue traversée du désert puisqu'ils doivent créer une équipe-noyau.
- Les œuvres diaconales se sont avérés être un bon point de départ pour de nouvelles églises. Le fait qu'elles soient connues et dotées d'une certaine crédibilité auprès du public a contribué à la fondation de nouvelles paroisses, initiée notamment par des collaboratrices et collaborateurs des œuvres et des habitants de la région (deux exemples: La maison 'Höhenblick', à Braunfels et Martha-Maria, à Nüremberg).

## **4. Mesures à prendre / mise à disposition des ressources**

L'Eglise met des personnes à disposition pour réaliser cet objectif et veille à ce qu'elles bénéficient d'une formation appropriée. Pour permettre l'implantation d'églises, elle libère les fonds nécessaires.

### **4.1 Personnes**

- Affectation par le Cabinet (apporte un soutien aux pionniers)
- Formation des fondateurs et fondatrices de paroisses à partir de 2005
- Lancement des premières fondations d'églises en 2007

## **4.2 Finances**

Le financement des projets de fondation de paroisses se fait au débit d'un compte 'projet' de l'Eglise. Ce compte sera ouvert dans ce but et sera à la disposition des projets de l'ensemble de l'Eglise.

Le compte 'projet' est alimenté par le budget de l'Eglise. Les montants à disposition seront les suivants: dons, legs, ventes d'immeubles, produits de la gestion d'immeubles et de terrains, produits de placements financiers, collectes spéciales et collectes de la Conférence.

Au moment du lancement des premières fondations de paroisses, le montant déposé sur le compte 'projet' devrait s'élever à au moins CHF 500'000,--.

Sur la base de la situation initiale, un compte prévisionnel sera établi avec les nouvelles paroisses pour les dix premières années. Ce compte sert notamment d'instrument de contrôle dans le cadre du suivi du projet (exemple cf. annexe I).

Les projets de fondation de paroisses doivent être planifiés de telle sorte qu'en cas d'interruption ou d'échec du projet, il n'y ait pas de charges financières, tels que des prêts, à gérer. L'achat d'un bâtiment, pour autant qu'il soit indispensable, doit donc être envisagé avec la plus grande prudence.

## **4.3 Calendrier**

- Eté 2005: début de la formation
- Eté 2007: début de la fondation de communautés

## **5. Mise en œuvre**

Si la motion soumise au point 5.3 est adoptée par la Conférence annuelle, la mise en œuvre se fera comme suit:

### **5.1 Formation**

#### **5.1.1 Début de la formation avec les potentiels fondateurs et fondatrices de paroisses**

En tant que responsable à 20 % de la „Formation fondation de paroisses“ à partir de la Conférence annuelle 2005, Marc Nussbaumer devrait être chargé, en collaboration avec Eberhard Schilling, d'Allemagne, de la formation des potentiels fondateurs et fondatrices de paroisses.

#### **5.1.2 Eléments d'une formation axée sur la fondation de paroisses**

Dans une première étape, la personne fondatrice est engagée dans une paroisse (en tant que membre ou titulaire d'une affectation). Cette phase dure en général deux ans. L'objectif de la deuxième étape, c'est-à-dire la

fondation d'une communauté, est déjà connue et soutenue dans la paroisse de base.

La formation de l'étape I comprend 4 à 6 modules dispensés à un groupe de futurs fondateurs et fondatrices de paroisses ainsi qu'une formation continue individuelle. Les modules de formation ont lieu en Suisse et en Allemagne dans des nouvelles communautés ou dans des paroisses qui ont été re-fondées. Elles débutent le samedi et s'étendent jusqu'au mercredi, ce qui permet de vivre la paroisse pendant un week-end. Les impressions ressenties et les expériences vécues sont approfondies au cours des jours suivants et complétées par les thèmes centraux présentés ci-après.

Thèmes centraux des modules de formation envisagés:

<b>Thème central</b>	<b>Question fondamentale</b>	<b>Thèmes secondaires</b>	<b>But</b>
<b>1. Ma trace et la trace de Dieu</b>	D'où?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mon héritage/ma tendance</li> <li>- Mes dons et mes craintes</li> <li>- Mon style de vie</li> <li>- Ma spiritualité</li> </ul> Etude d'exemples bibliques	<b>Don de soi</b>
<b>2. Ma vision et la vision de Dieu</b>	Vers où?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Images, rêves, souhaits, visions</li> <li>- Comparaison entre la compréhension biblique et la compréhension séculaire des visions</li> <li>- Vision personnelle</li> </ul>	<b>Clarté</b>
<b>3. Paroisse avec un passé / paroisse avec un avenir</b>	Comment?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 convictions qui se sont révélées fructueuses pour les paroisses de l'époque</li> <li>- 20 convictions qui se révèlent fructueuses aujourd'hui (Ce ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'autrefois!)</li> </ul>	<b>Com-préhension du chan-gement</b>



<b>4. Paroisse en tant que système / Paroisse en tant qu'organisme</b>	Comment?	Comprendre les onze sous-systèmes d'une paroisse dynamique et leur donner forme: <u><b>Le fondement de la paroisse</b></u> 1. Identité (valeurs essentielles, fondements de la foi, vision) 2. Mission 3. Forme organisationnelle <u><b>Les fonctions de la paroisse ('software')</b></u> 4. Comment les gens vivent Dieu (libération) 5. Comment les gens grandissent avec Dieu (dons) 6. Comment les gens écoutent Dieu (vocation) 7. Comment les gens servent Dieu (capacités) 8. Comment les gens permettent à d'autres de vivre Dieu (mission) <u><b>La forme de la paroisse ('hardware')</b></u> 9. Immeubles 10. Finances 11. Communication (vers l'intérieur et l'extérieur)	<b>Aperçu</b>
<b>5. Aménager son propre temps de préparation</b>	Quoi?  Avec qui?	<i>Poser les bases:</i> - concevoir l'identité de la paroisse et le modèle de paroisse - déterminer le mode de fondation - créer un groupe de prière - former une équipe-noyau (durant l'étape I ou l'étape II) - célébrer le premier culte	<b>Perspective</b>

La deuxième étape commence avec la nouvelle affectation et le mandat de fonder une nouvelle paroisse ou de refonder une paroisse. La personne responsable bénéficie d'un suivi qui se fait à la fois au plan personnel, dans le cadre du projet et au cours de réunions périodiques ("journées pionniers", env. toutes les 6-8 semaines) avec d'autres personnes chargées de fonder des paroisses. Cet accompagnement, qui vise à renforcer les capacités et à soutenir les responsables, s'achève avec la fin de la phase d'élaboration (cf. suivi du projet, critères d'interruption d'un projet).

## **5.2 Pilotage du projet (Controlling)**

### **5.2.1 Suivi du projet**

Le projet / la paroisse font l'objet d'un suivi. Un groupe à déterminer accompagne le développement du projet en collaboration avec la paroisse. Un bilan de la situation ainsi qu'une évaluation sont effectués après trois, six et neuf ans, afin de prendre les mesures nécessaires au plan du personnel et/ou des finances.

Par ailleurs, il convient de définir la situation financière en clarifiant:

- les compétences dans ce domaine,
- les processus à suivre;
- les limites par rapport à la circonscription existante.

### **5.2.2 Critères déterminants pour une éventuelle participation**

- Les signes en faveur d'une nouvelle fondation peuvent émaner d'une paroisse, d'une personne ou d'un groupe de personnes, ou du Cabinet. Les compétences, telles qu'elles sont formulées dans le règlement de l'Eglise doivent être respectées.
- La paroisse doit être prête à un changement radical („parce que ça ne peut plus durer ainsi“).
- La paroisse doit être prête à se détacher de ce qui est ancien et à laisser Dieu gérer la suite.
- La situation de la paroisse-mère en termes de personnes et de finances est déterminante  
Concentration des forces: la paroisse-mère soutient-elle financièrement la nouvelle fondation en puisant dans sa propre caisse? Transfère-t-elle des membres pour la fondation? „Mise à disposition“ de collaboratrices et collaborateurs?

### **5.2.3 Critères déterminants pour une éventuelle interruption du projet**

- La paroisse n'atteint pas à l'autonomie financière requise (Level C) dans les dix ans = poursuite du travail comme circonscription „normale“.
- Un bilan est établi tous les trois ans. Si les objectifs fixés dans le domaine des personnes et des finances ne sont pas atteints, il est impératif d'avoir des signes indiquant une évolution positive pour que le projet soit poursuivi.

## **5.3 Motion à la CA 2005**

Le groupe de projet soumet à la CA 2005 la motion suivante:

- La Conférence annuelle décide de fonder de nouvelles paroisses et de refonder des paroisses existantes selon le concept prévu.
- Des collaboratrices et collaborateurs sont mandatés pour ce ministère par le biais d'une affectation et ils reçoivent une formation appropriée.
- Le financement se fait au débit du compte 'projet' de l'Eglise.
- Le Comité directeur et le Cabinet sont chargés de clarifier les structures.
- Les résultats seront présentés dans un rapport soumis à la CA 2006.

Le groupe de projet: Elsi Altorfer, Daniel Burkhalter, Mario Dall'Oglio, Matthias Fankhauser, Marc Nussbaumer

# Annexe I

## Compte modélisé pour le concept "Fonder de nouvelles paroisses / refonder des paroisses"

Page 1

---

<b>Budget de la paroisse</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année
Développement paroisse / personnes	10	15	25	32
<b>Charges</b>				
Contribution au personnel	37'500.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00
Contribution à l'ensemble de l'Eglise	0.00	0.00	0.00	0.00
Contribution de solidarité	0.00	0.00	0.00	0.00
Location des locaux pour la paroisse	0.00	0.00	12'000.00	12'000.00
Location du logement pastoral	12'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00
Autres frais	10'000.00	15'000.00	18'000.00	18'000.00
<b>Total des charges</b>	<b>59'500.00</b>	<b>114'000.00</b>	<b>129'000.00</b>	<b>129'000.00</b>
<b>Revenus</b>				
Dons	15'000.00	30'000.00	50'000.00	64'000.00
Contribution du projet au personnel	37'500.00	65'000.00	55'000.00	45'000.00
Contribution du projet au logement de fonction	12'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00
<b>Total des revenus</b>	<b>64'500.00</b>	<b>119'000.00</b>	<b>129'000.00</b>	<b>133'000.00</b>
<b>Déficit / excédent de la paroisse</b>	<b>5'000.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4'000.00</b>

---

<b>Coûts au débit du compte 'projet'</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Frais généraux liés au projet	15'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Projet 1			49'500.00	89'000.00	79'000.00	69'000.00
Projet 2			49'500.00	89'000.00	79'000.00	69'000.00
Projet 3					49'500.00	89'000.00
Projet 4					49'500.00	89'000.00
<b>Total des coûts</b>	<b>15'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>129'000.00</b>	<b>208'000.00</b>	<b>287'000.00</b>	<b>346'000.00</b>

### Hypothèses retenues pour le compte modélisé

Fondation d'une nouvelle paroisse avec une affectation à 100%

Contribution au personnel CHF 75'000.00

Contribution à l'ensemble de l'Eglise CHF 350.00/membre. La 9<sup>e</sup> année à 50%. La 10<sup>e</sup> année à 100%.

## Compte modélisé pour le concept "Fonder de nouvelles paroisses / refonder des paroisses"

Page 2

Budget de la paroisse	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année
Développement paroisse / personnes	39	47	56	66	73	80
<b>Charges</b>						
Contribution au personnel	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00	75'000.00
Contribution à l'ensemble de l'Eglise	0.00	0.00	0.00	0.00	12'775.00	28'000.00
Contribution de solidarité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location des locaux pour la paroisse	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Location du logement pastoral	24'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00
Autres frais	18'000.00	18'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
<b>Total des charges</b>	<b>129'000.00</b>	<b>129'000.00</b>	<b>131'000.00</b>	<b>131'000.00</b>	<b>143'775.00</b>	<b>159'000.00</b>
<b>Revenus</b>						
Dons	78'000.00	94'000.00	112'000.00	132'000.00	146'000.00	160'000.00
Contribution du projet au personnel	35'000.00	25'000.00	15'000.00	0.00	0.00	0.00
Contribution du projet au logement de fonction	18'000.00	12'000.00	6'000.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des revenus</b>	<b>131'000.00</b>	<b>131'000.00</b>	<b>133'000.00</b>	<b>132'000.00</b>	<b>146'000.00</b>	<b>160'000.00</b>
<b>Déficit / excédent de la paroisse</b>	<b>2'000.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>2'225.00</b>	<b>1'000.00</b>

Coûts au débit du compte 'projet'	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Frais généraux liés au projet	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Projet 1	53'000.00	37'000.00	21'000.00	0.00	0.00	0.00
Projet 2	53'000.00	37'000.00	21'000.00	0.00	0.00	0.00
Projet 3	79'000.00	69'000.00	53'000.00	37'000.00	21'000.00	0.00
Projet 4	79'000.00	69'000.00	53'000.00	37'000.00	21'000.00	0.00
<b>Total des coûts</b>	<b>294'000.00</b>	<b>242'000.00</b>	<b>178'000.00</b>	<b>104'000.00</b>	<b>72'000.00</b>	<b>30'000.00</b>

### Hypothèses retenues pour le compte modélisé

Fondation d'une nouvelle paroisse avec une affectation à 100%

Contribution au personnel CHF 75'000.00

Contribution à l'ensemble de l'Eglise CHF 350.00/membre. La 9<sup>e</sup> année à 50%. La 10<sup>e</sup> année à 100%